



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

Dossier presse

LES ASSISES DES TERRITOIRES RURAUX DANS LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

**Vendredi 27 novembre 2009
Préfecture du Puy-de-Dôme**

Communiqué de presse

1. Objectifs

Monsieur Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, a décidé d'organiser des assises des territoires ruraux. L'objectif de cette consultation est d'engager une réflexion collective sur les mutations de ces territoires et de formuler des propositions d'actions concrètes permettant d'anticiper et d'accompagner leur évolution.

2. Thèmes.

Ces assises sont articulées autour de trois thèmes principaux :

- *1er thème* : « *développer les activités économiques et valoriser les atouts des territoires* ». Il porte sur les potentialités de développement du territoire en analysant les atouts qu'il présente (potentialités économiques, espaces ruraux remarquables, espaces permettant des pratiques récréatives...) et les freins existants.

- *2ème thème* : « *faciliter la vie quotidienne des populations* ». Ce thème pose la question de la cohésion sociale et territoriale dans les territoires ruraux, élément essentiel de leur attractivité. Il s'agira d'analyser l'accessibilité des services dans ces territoires (inventaire des services essentiels, appréciation des usagers sur leur qualité et leur quantité, améliorations possibles).

- *3ème thème* : « *organiser et animer les territoires* ». Ce thème est consacré à la recherche d'une organisation favorisant la complémentarité entre acteurs locaux et entre territoires ruraux et espaces urbains.

3. Finalité.

Ces assises des territoires ruraux doivent permettre l'élaboration d'un plan d'actions visant à favoriser l'attractivité de ces territoires aux plans économique et social et de mieux répondre aux besoins et attentes des habitants.

4. Organisation départementale des assises des territoires ruraux.

Parallèlement aux travaux des trois groupes institués au niveau national qui se dérouleront de novembre à décembre 2009, des rencontres - débats auront lieu de fin octobre à fin décembre au niveau départemental et régional, sous l'égide des préfets.

Les assises des territoires ruraux : quels enjeux ?

Afin de s'adapter aux évolutions et aux nouveaux enjeux des espaces ruraux, les objectifs et les moyens de l'action publique doivent être repensés et adaptés.

La diversification des espaces ruraux concerne tout autant les critères démographiques (espace peu dense, faible nombre d'emplois), géographiques (présence d'espaces naturels ou exploités mais aussi d'handicaps naturels) qu'économiques (nombre et variété des emplois, présence du secteur primaire, secondaire et tertiaire) qui les caractérisent.

Plus généralement, les territoires ruraux jouent des rôles multiples dans les grands équilibres économiques, écologiques et sociaux du pays, qui peuvent s'analyser au travers de quatre grandes fonctions :

- **une fonction résidentielle**, qui connaît un développement spectaculaire notamment grâce à l'augmentation de la mobilité des populations urbaines (péri urbanisation) et à la réduction des départs.
- **une fonction de production** qui s'affirme et se diversifie. Les deux phénomènes majeurs sont la fin de la prédominance de l'agriculture et l'essor des activités liées à la présence des populations. Par ailleurs, la vocation industrielle des territoires ruraux se maintient.
- **une fonction de récréation** et de tourisme en pleine évolution.
- **une fonction environnementale** ou « de nature » qui implique les acteurs des territoires ruraux en tant que dépositaires et gestionnaires des biens publics que constituent les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les territoires ruraux combinent ces quatre grandes fonctions dans une grande diversité de configurations.

De manière schématique, trois France rurales émergent :

- * les **campagnes périurbaines**, en croissance démographique
- * les **territoires ruraux dynamiques**, parvenus à un positionnement économique attractif grâce à une dynamique de projets et à des demandes de services de la part des nouveaux résidents
- * les **campagnes fragiles**, dépendant souvent d'une mono-activité agricole insuffisamment diversifiée et/ou d'une tradition industrielle en déclin prononcé

Comment se déroulent ces assises dans le Puy-de-Dôme

Elles se déroulent en deux temps:

- ❖ une consultation écrite d'environ 120 partenaires concernés par la problématique du maintien des services publics en milieu rural, a été menée durant la 1^{ère} quinzaine de novembre.
- ❖ une réunion débat est organisée le 27 novembre 2009 en Préfecture où sont conviés les élus, les représentants des collectivités et des administrations concernées, les associations, les chambres consulaires, les syndicats.

Cette réunion a été précédée d'une rencontre de Monsieur le Préfet, avec les acteurs des territoires ruraux de l'arrondissement d'Ambert lors de 2 visites: une garderie-centre de loisirs intercommunale à Marat et l'usine de granulés bois d'Arlanc.

Ce déplacement illustre les deux premières thématiques:

L'usine de granulés bois d'Arlanc vient de démarrer son activité. La production de cette usine est estimée à 35 000 tonnes par an. L'entreprise a investi 6 M€ et bénéficié en 2009 d'aides de l'Europe (257 947 €), de l'Etat (78500€), du Conseil régional (289 800€). L'originalité du projet consiste en l'approvisionnement en matières premières (sciures de bois) et en écorces de bois pour le chauffage provenant entièrement du bassin d'Ambert.

La garderie-centre de loisirs intercommunale de Marat permet aux familles de ce secteur rural de trouver une solution de garde pour la journée, pour les plus petits ou les mercredis et vacances scolaires pour les grands. Ce bâtiment présente en outre une architecture très originale alliant matériaux modernes et anciens et une grande fonctionnalité.

Questions mises en débat sur les priorités d'action

Les questions suivantes ont pour vocation et pour ambition de permettre à chacun de faire part de propositions concrètes concernant les priorités d'action.

La richesse des réponses et des propositions permettra de mettre en avant des propositions d'actions diversifiées et adaptées, qui pourront concerner tant les politiques nationales qu'européennes.

Ces questions sont articulées autour de trois thèmes:

A. "développer des activités économiques et la valorisation des atouts des territoires ruraux "

1. Quels sont les atouts des territoires ruraux du département du Puy-de-Dôme ?
2. Quels sont les freins au développement économique des territoires ruraux, pour chacun des secteurs économiques présents sur votre territoire ?
3. Comment favoriser le maintien des activités existantes et ainsi fournir un cadre favorable au développement et à l'innovation des entreprises ?
4. Comment favoriser la création de nouveaux emplois et l'implantation de nouvelles entreprises ?
5. Quelles actions mettre en oeuvre pour valoriser les ressources locales (naturelles, patrimoniales, savoir-faire)?
6. Quelles actions envisagez-vous pour faire de la lutte contre le changement climatique un levier de développement économique des territoires ruraux?
7. Quelles sont les politiques publiques en faveur des territoires ruraux que vous connaissez? Pôles d'excellence ruraux (PER), Zone de revitalisation rurale (ZRR), programmes européens (FEADER, FEDER)
8. Autres politiques?
9. Quel bilan feriez-vous de ces politiques sectorielles?
10. Quelles évolutions vous semblent nécessaires?

B "Faciliter la vie quotidienne des populations"

1. Le niveau de services offert sur votre territoire est-il adapté à l'enjeu du vieillissement de la population en termes: de services de santé, de commerces, d'activités de loisirs?
2. Le niveau de services offert sur votre territoire est-il adapté à l'installation de familles en termes: de gardes d'enfant, d'éducation, d'activités sportives et culturelles?
3. Le niveau de services offert sur votre territoire est-il adapté aux besoins du tissu économique local?
4. Des expériences de mutualisation, de pôle de services, de téléservices ou autres ont-elles été mises en place sur votre territoire ?
5. Quel bilan en tirez-vous en termes de facteurs de réussite ou d'échec?
6. Quelles places accorder aux réseaux associatifs et autres structures privées qui interviennent dans les services aux publics?

7. Quelles améliorations concrètes apporter en matière d'offre et de coordination des transports, pour faciliter les déplacements domicile-travail, un meilleur accès aux services et pour renforcer les complémentarités ville-campagne?
8. Le nombre et la typologie des logements (locatif, collectif, taille ...) vous paraissent-ils suffisants et adaptés aux besoins (jeunes, populations vieillissantes) dans les territoires ruraux?
9. Si non, quelles améliorations concrètes suggérez-vous?

C. "Organiser et animer les territoires"

1. Les intercommunalités en milieu rural dans votre département vous semblent-elles posséder le bon périmètre d'action pour concevoir une stratégie de développement territorial et pour la mettre en œuvre (urbanisme, transports, services, emploi, etc) ?
2. Comment aider les communes et les EPCI à renforcer et à mutualiser leur ingénierie pour qu'ils puissent mieux faire face à leurs responsabilités et aux enjeux de développement des territoires ruraux?
3. Quelles seraient les voies de progrès?
4. Rencontrez-vous des difficultés du fait de l'absence de maîtrise ou de l'insuffisance de maîtrise du « repeuplement » des territoires ruraux périurbains (offre de logements inadaptée, «mitage », étalement urbain, conflit d'usage du sol, impact coût carbone...) ?
5. Une plus grande solidarité financière entre les territoires ruraux, voire entre les territoires ruraux et urbains, vous semble-t-elle nécessaire pour contrecarrer la « fracture rurale » qui apparaît dans certains territoires ?